



SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 8 FÉVRIER 2023 À 13 H 30

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif (Document 3.1)
 - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2023 : adoption (Document 3.2)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Frais de représentation
 - 5.1.2.1. Remboursement des dépenses de monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, au montant de 58,02 \$: autorisation (Document 5.1.2.1)
 - 5.1.2.2. Remboursement des dépenses des employés de la MRC : autorisation (Document 5.1.2.2)
 - 5.1.2.3. Liste des employés ayant droit au remboursement forfaitaire de 65 \$ pour l'utilisation de leur cellulaire personnel dans le cadre du travail en vertu du Règlement numéro 249 : autorisation (Document 5.1.2.3)
 - 5.1.3. Frais de cotisation / Formation
 - 5.1.3.1. Avis de cotisation annuelle de Québec Municipal pour une somme de 465,65 \$, taxes incluses : autorisation (Document 5.1.3.1)
 - 5.1.3.2. Cotisation annuelle 2023 à l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) au montant de 560 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.1.3.2)
 - 5.1.3.3. Adhésion annuelle à l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR) au coût de 912,43 \$, taxes incluses : autorisation (Document 5.1.3.3)
 - 5.1.3.4. Inscription de madame Élise Phoenix et de monsieur Réjean Guay à la formation « La gestion des cours d'eau et le partage des responsabilités entre les municipalités locales et les MRC » au coût de 160 \$ plus taxes pour les deux inscriptions : entérinement (Document 5.1.3.4)
 - 5.1.3.5. Participation de madame Natacha Latour, technicienne en comptabilité, à deux formations offertes par l'Institut national de la paye (INP), au coût de 598 \$ plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.1.3.5)

5.2. Greffe et législation

- 5.2.1. Résolution de la ville de Saint-Zotique - Demande à Hydro-Québec - Analyse et rapport des infrastructures de distribution d'électricité sur le territoire de Saint-Zotique : dépôt (Document 5.2.1)
- 5.2.2. Résolution de la MRC du Val-Saint-François en appui à la MRC de la Vallée de Gatineau – Contribution financière pour l'élaboration de plan climat pour les MRC du Québec : dépôt (Document 5.2.2)
- 5.2.3. Résolutions d'appui des MRC de Montcalm et de Rivière-du-Loup - Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 3
- 5.2.4. Résolution de la MRC de La Nouvelle-Beauce - Demande au gouvernement du Québec de revoir le cadre législatif afin de permettre de tenir des séances virtuelles occasionnellement : dépôt (Document 5.2.4)
- 5.2.5. Résolution de la MRC de Portneuf en appui à la MRC d'Antoine-Labelle - Aide financière, mise à jour et soutien en matière de cybersécurité pour les organismes municipaux : dépôt (Document 5.2.5)
- 5.2.6. Résolution de la MRC de Deux-Montagnes - Cartographie des zones inondables - Prolongation de la convention d'aide financière conclue entre le MAMH et les MRC de Vaudreuil-Soulanges, d'Argenteuil et de Deux-Montagnes : dépôt (Document 5.2.6)
- 5.2.7. Nomination d'un élu siégeant sur le comité conjoint entre la CMM et la Société canadienne des postes : dépôt (Document 5.2.7)
- 5.2.8. Résolution de la MRC de Bellechasse - Assurances de bâtiments patrimoniaux dans un plan d'implantation et d'intégration architecturale : dépôt (Document 5.2.8)

5.3. Bâtiments

- 5.3.1. Réinstallation d'un des trois drapeaux au pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges par l'entreprise Effet construction Inc. au montant de 120 \$ plus taxes applicables : entérinement (Document 5.3.1)
- 5.3.2. Remplacement d'une poignée de porte au pôle civique donnant accès au local du Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges par l'entreprise Serrurier Plus Inc. au montant de 472 \$ plus les taxes applicables : entérinement (Document 5.3.2)
- 5.3.3. Branchement des serveurs du pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges sur la génératrice liée au bâtiment par l'entreprise Gilles Dumas maître électricien, au montant de 817,28 \$ plus les taxes applicables : entérinement (Document 5.3.3)

6. Communication

7. Ressources humaines

8. Sécurité

- 8.1. Sécurité publique
- 8.2. Sécurité incendie
- 8.3. Sécurité civile

9. Cour municipale

10. Environnement

10.1. Cours d'eau

- 10.1.1. Expertise pré-affaiblissement du couvert de glace des rivières Delisle et Rouge : octroi de contrat à Hydro Météo pour un montant total de 4 776,79 \$ taxes incluses : autorisation (Document 10.1.1)

- 10.1.2. Demande d'autorisation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour les cours d'eau Robillard-Farmer et Grand Marais : autorisation (Document 10.1.2)
- 10.1.3. Équipement de protection individuelle de l'équipe des cours d'eau - Achat et nettoyage pour l'année 2023 au montant maximal de 4 000 \$: autorisation (Document 10.1.3)
- 10.2. Matières résiduelles
- 10.3. Écocentres
 - 10.3.1. Frais pour des travaux de réparation et de renforcement des garde-corps aux quais de déchargement de l'écocentre à Vaudreuil-Dorion par Les Soudures J.I.M. inc. pour un montant maximal de 3 125 \$ avant taxes : autorisation (Document 10.3.1)
 - 10.3.2. Frais annuels pour le service de surveillance mobile de l'écocentre à Vaudreuil-Dorion et les réponses aux alarmes avec Securitas Canada Ltd pour un montant maximal de 760 \$ avant taxes : autorisation (Document 10.3.2)
 - 10.3.3. Entretien et inspection annuel des infrastructures de l'écocentre à Vaudreuil-Dorion avec différents fournisseurs pour un montant maximal de 1 839 \$ avant taxes : autorisation (Document 10.3.3)
 - 10.3.4. Octroi d'un contrat à Pétrole Léger inc. pour le ravitaillement en carburant sur appel pour la pelle hydraulique de l'écocentre à Vaudreuil-Dorion d'une durée d'un (1) an, soit du 1er avril 2023 au 31 mars 2024, pour un montant maximal de 9 000 \$ avant taxes : autorisation (Document 10.3.4)
- 10.4. Permis SEG (Scientifique, Éducatif, Gestion de la faune) pour la capture d'animaux sauvages à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune : autorisation (Document 10.4)

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1. Aménagement, urbanisme et zonage
- 11.2. Schéma d'aménagement et de développement
 - 11.2.1. Entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé de 3^e génération : information

12. Développement

- 12.1. Promotion et développement économique
- 12.2. Développement social

13. Affaires nouvelles

14. Rapport des élus

15. Période de questions allouée aux citoyens

16. Clôture ou ajournement de la séance